



## SENSIBILISER ET INFORMER EN MILIEU SCOLAIRE



Séances de terrain - Espace des Arts



Séances de conception - maquettes



Présentation publique des travaux des élèves

Les CAUE sont des associations départementales mises en place par la loi sur l'Architecture de 1977. Assumant des missions de service public, leur objet est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du cadre de vie.

Les interventions auprès du jeune public et le soutien aux acteurs pédagogiques sont des composantes essentielles de l'action du CAUE en faveur d'une sensibilisation de tous les publics.

# ARCHITECTURE «ma cabane au canada»

38

Atelier de pratique artistique

2015 / 2016

Cité scolaire Niepce-Balleure à Chalon-sur-Saône

Cet atelier de pratique artistique s'inscrit dans le volet culturel du projet d'établissement de la cité technique Niepce-Balleure avec les axes fédérateurs suivants :

- sensibiliser et développer la culture artistique de chaque élève pour favoriser son développement personnel ;
- approfondir la culture scientifique de chaque élève pour aller vers sa réussite ;
- favoriser les échanges culturels et scientifiques pour sensibiliser chaque élève à la citoyenneté.

### CLASSES CONCERNÉES :

Cet atelier concerne un groupe de vingt élèves volontaires du lycée technologique Niepce et du lycée professionnel Julien de Balleure.

### PROGRAMME GÉNÉRAL :

- Visites guidées de l'architecture du musée des Confluences à Lyon, de l'école d'architecture de Vaux-en-Velin et du Centre chorégraphique national de Rilleux-la-Pape.

- Découverte de l'architecture et pratique de la conception architecturale sous la forme de maquette (encadrement CAUE de Saône-et-Loire - 6 séances - voir ci-dessous)

- Conférence sur la micro-habitation (Émilie Pillon, élève en master 2 Architecture)

- Travail créatif plastique éphémère à base de carton (Patrick Condouret, artiste plasticien - 4 jours). Transformation de la rue aux ateliers et création du supports de présentation pour les maquettes.

### DÉROULEMENT DES INTERVENTIONS CAUE 71 :

#### SÉANCES DE TERRAIN

Deux séances se déroulent sur le terrain. La première à l'Espace des Arts, la seconde dans différents espaces publics de la ville de Chalon. Il s'agit de découvrir, d'expérimenter, de rassembler des informations sur «l'espace architectural» et «les espaces urbains». Plusieurs consignes de prise de note et de dessin sont formulées en fonction des espaces rencontrés.

#### SÉANCES EN CLASSE

Les notes de terrain des élèves sont exploitées afin d'introduire le travail de projet. Chaque élève définit le programme, le lieu d'implantation (espace public chalonnais ou lieu imaginaire) et l'échelle de son projet.

L'utilisation d'une maquette grand format démontable à base de tubes de carton permet d'aborder la question des mesures du corps.

Le travail de conception se déroule ensuite sous forme d'esquisses puis de maquettes, associant à la question de l'espace celle de sa construction (matériaux, techniques de mise en oeuvre...).

Les travaux des élèves sont présentés au public dans la «rue aux ateliers» du lycée, transformée par le travail plastique réalisé sous la conduite de Patrick Condouret.

**DATES :** d'octobre 2015 à mars 2016.

### INTERVENANTS :

Pour le CAUE 71, Thomas Héritier (architecte conseil).

Pour le lycée Niepce-Balleure, Sandrine Carnet (référente culture et professeur d'arts appliqués), et Nathalie Pillon (coordinatrice du projet et professeure de sciences physiques).